



Le Saint-Siège

AUDIENCE GÉNÉRALE

Mercredi 2 Septembre 1998

1. Le Catéchisme de l'Eglise catholique enseigne que «la personne humaine participe à la lumière et à la force de l'Esprit divin. Par la raison, elle est capable de comprendre l'ordre des choses établi par le Créateur. Par sa volonté, elle est capable de se porter d'elle-même vers son bien véritable. Elle trouve sa perfection dans “la recherche et l'amour du vrai et du bien” (cf. *Gaudium et spes*, n. 15)» (n. 1704).

L'Esprit Saint, qui «sonde les profondeurs de Dieu» (cf. 1 *Co* 2, 10), est dans le même temps la lumière qui illumine la conscience de l'homme et la source de sa véritable liberté (cf. *Dominum et vivificantem*, n. 36).

Dans le sanctuaire de la conscience, noyau le plus secret de l'homme, Dieu fait entendre sa voix et fait connaître cette loi qui atteint la perfection dans l'amour de Dieu et du prochain selon l'enseignement de Jésus (cf. *Gaudium et spes*, n. 16). En adhérant à cette loi dans la lumière et la force de l'Esprit Saint, l'homme réalise pleinement sa liberté.

2. Jésus-Christ est la vérité accomplie du projet de Dieu sur l'homme, à qui a été conféré le don très élevé de la liberté. Dieu a voulu «laisser “l'homme à son propre conseil” (*Si* 15, 14) pour qu'il puisse de lui-même chercher son Créateur et, en adhérant librement à Lui, parvenir à la pleine et bienheureuse perfection» (*GS*, n. 17; cf. *CEC*, n. 1730). Adhérer au projet de Dieu sur l'homme révélé en Jésus-Christ et le réaliser dans sa propre existence signifie découvrir la vocation authentique de la liberté humaine, selon la promesse de Jésus à ses disciples: «Si vous demeurez dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples, et vous connaissez la vérité et la vérité vous libèrera» (*Jn* 8, 31-32).

Il ne s'agit pas seulement de se mettre à l'écoute d'un message et d'accueillir dans l'obéissance un commandement. «Plus radicalement, il s'agit d'adhérer à la personne même de Jésus, de partager sa vie et sa destinée, de participer à son obéissance libre et amoureuse à la volonté du Père» (*Veritatis splendor*, n. 19).

L'Evangile de Jean souligne que ce ne sont pas ses adversaires qui ôtent sa vie au Christ, avec le besoin brutal d'utiliser la violence, mais Lui qui la donne librement (cf. *Jn* 10, 17-18). En adhérant pleinement à la volonté du Père, «le Christ crucifié révèle le sens authentique de la liberté, il le vit en plénitude par le don total de lui-même et il appelle ses disciples à participer à sa liberté même» (VS, n. 85). En effet, grâce à la liberté absolue de son amour, il rachète pour toujours l'homme qui, en abusant de la liberté, s'est éloigné de Dieu, il le libère de l'esclavage du péché, et en lui communiquant son Esprit il lui fait don de la liberté authentique (cf. *Rm* 8, 2; *Ga* 5, 1.13).

3. «Où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté» nous dit l'Apôtre Paul (2 *Co* 3, 17). Par l'effusion de son Esprit, Jésus ressuscité crée l'espace vital dans lequel la liberté humaine peut pleinement se réaliser.

En effet, grâce à la force de l'Esprit Saint, le don de soi au Père, accompli par Jésus dans sa mort et sa résurrection, devient source et modèle de tout rapport authentique de l'homme avec Dieu et avec ses frères. «L'amour de Dieu — écrit saint Paul — a été répandu dans nos cœurs par le Saint Esprit qui nous fut donné» (*Rm* 5, 5).

En vivant dans le Christ, à travers la foi et les Sacrements, le chrétien se remet lui aussi «tout entier et librement» à Dieu le Père (cf. *Dei Verbum*, n. 5). L'acte de foi à travers lequel il se décide de façon responsable pour Dieu, croit à son amour manifesté dans le Christ crucifié et ressuscité et s'abandonne responsablement au souffle de l'Esprit Saint (cf. 1 *Jn* 4, 6-10), est une expression suprême de liberté.

En réalisant ensuite avec joie, en chaque circonstance de la vie, la volonté du Père, à l'exemple du Christ et dans la force de l'Esprit, le chrétien poursuit la voie de l'authentique liberté et se projette plein d'espérance vers le moment du passage à la «vie en plénitude» de la patrie céleste. «Par le travail de la grâce — enseigne le Catéchisme de l'Eglise catholique —, l'Esprit Saint nous éduque à la liberté spirituelle pour faire de nous de libres collaborateurs de son œuvre dans l'Eglise et dans le monde» (CEC, n. 1742).

4. Cet horizon nouveau de liberté créé par l'Esprit, oriente également nos relations avec les frères et sœurs que nous rencontrons sur notre chemin.

Précisément parce que le Christ m'a libéré grâce à son amour, en me donnant son Esprit, je peux et je dois me donner librement par amour au prochain. Cette vérité profonde est exprimée par la première Epître de l'Apôtre Jean: «A ceci nous avons connu l'amour: celui-là a donné sa vie pour

nous. Et nous devons, nous aussi, donner notre vie pour nos frères» (1 Jn 3, 16). Le «nouveau» commandement de Jésus résume la loi de la grâce; l'homme qui l'accueille réalise sa liberté de manière plus parfaite: «Voici quel est mon commandement: vous aimer les uns les autres comme je vous ai aimés. Nul n'a plus grand amour que celui-ci: donner sa vie pour ses amis» (Jn 15, 12-13).

Personne ne peut parvenir à ce sommet de l'amour, atteint par le Christ crucifié, sans l'aide du Paraclet. Saint Thomas d'Aquin a justement écrit que la «nouvelle loi» est la grâce même de l'Esprit Saint, qui nous a été donnée à travers la foi dans le Christ (cf. Summa Theologiae, I-II, q. 106, a. 1, conclus. et ad 2).

5. Cette «nouvelle loi» de liberté et d'amour est personnifiée en Jésus-Christ mais, dans le même temps, elle s'exprime dans la Mère de Dieu, tout en dépendant entièrement de Lui et de sa rédemption. La plénitude de la liberté, qui est don de l'Esprit, «s'est manifestée de façon sublime précisément dans la foi de Marie, par "l'obéissance de la foi": oui, "bienheureuse celle qui a cru!" (*Dominum et vivificantem*, n. 51).

Que ce soit donc Marie, Mère du Christ et notre Mère, qui nous guide dans la découverte toujours plus profonde et joyeuse de l'Esprit Saint comme source de la véritable liberté dans notre existence!

* * *

Chers Frères et Sœurs,

L'Esprit Saint est la lumière qui illumine la conscience de l'homme et la source de sa vraie liberté. En se conformant au projet et à la loi de Dieu, l'homme parvient à la perfection de l'amour et réalise sa vocation authentique. En effet, il s'agit non seulement d'écouter un message et d'obéir à un commandement, mais plus encore d'adhérer à la personne du Christ. Remettant sa volonté entre les mains du Père par amour, le Seigneur rachète l'homme et, en lui communiquant son Esprit, il lui fait le don de la liberté.

Grâce à la force de l'Esprit, le don de soi au Père, que réalise Jésus dans sa mort et sa résurrection, devient source et modèle de tout rapport authentique de l'homme avec Dieu et avec ses frères. L'acte de foi par lequel on se décide pour Dieu, on croit à son amour et on s'abandonne à la puissance de son Esprit, est une expression suprême de liberté.

À l'exemple du Christ, nous pouvons et nous devons nous donner librement au prochain par amour. Le "commandement nouveau" qu'il nous a laissé résume la loi de la grâce; l'homme qui l'accueille vit sa liberté de la façon la plus parfaite. Mais personne ne peut parvenir à ce sommet de l'amour sans l'aide du Paraclet.

* * *

Je suis heureux d'accueillir les pèlerins de langue française venus participer à cette audience. Je salue cordialement les jeunes de l'aumônerie des lycées publics de Reims. Je leur souhaite de trouver dans leur pèlerinage à Rome l'occasion d'approfondir leur attachement à la personne du Christ. À tous, je donne de grand cœur la Bénédiction apostolique.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana